

L'Économie sociale et solidaire en Pays de la Loire se mobilise pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale

La crise sanitaire liée au COVID-19 dans laquelle nous sommes tous.tes plongé.es depuis plusieurs semaines se double d'une crise économique et sociale qui frappe durement les personnes et les entreprises.

Les entreprises et organisations de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises commerciales de l'ESS...) sont particulièrement impactées. Un grand nombre d'entre elles sont en première ligne pour venir en soutien aux personnes les plus fragiles : établissements d'accueil de personnes âgées, handicapées, aide alimentaire et hébergement d'urgence... tandis que les autres subissent de plein fouet les conséquences économiques liées à la situation sanitaire.

En cette période particulière, **la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est plus que jamais mobilisée afin de soutenir au mieux ses membres et les organisations et entreprises de l'ESS pour faire face à la situation.**

La CRESS des Pays de la Loire a mis en place depuis le début de la crise **un dispositif spécifique dédié d'information, d'orientation et d'accompagnement** avec :

- Une ligne téléphonique unique : 02 40 74 61 75
- Une adresse mail dédiée : ess-corona-virus@cress-pdl.org
- Une page internet référençant les différentes mesures socio-économiques nationales, européennes, régionales, locales : <http://www.cress-pdl.org/infos-covid-19/>
- La valorisation des différentes initiatives solidaires
- Le recensement des besoins et de la production d'Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Par ailleurs, dans son rôle de représentation et de défense des intérêts et préoccupations de l'ESS, la CRESS a mis en place une **cellule de coordination régionale ESS** permettant aux réseaux de l'ESS de se réunir régulièrement afin de faire retour des problématiques rencontrées et travailler à la recherche de solutions en lien avec les pouvoirs publics et les acteurs socio-économiques, tant au plan régional qu'au plan national.

Le standard de la CRESS est également ouvert pour répondre aux affaires courantes : 02 40 74 02 49.

CHIFFRES-CLÉS DE L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE



165 413
salarié.e.s

Soit 13,1 % de l'emploi public et privé et 16,6 % de l'emploi privé



15 419
établissements

Soit 12,7 % des établissements publics et privés

80 % des communes

comptent au moins un établissement employeur de l'ESS (58 % au national)

2^e région française

en termes d'emplois ESS dans l'emploi total : **13,1 %**

CONTACT PRESSE

Anne LE POCHAT

Responsable communication

anne.lepochat@cress-pdl.org / 06 10 56 36 80